

NOTE ACCOMPAGNATRICE ACTE DE CANDIDATURE **VOILE OLYMPIQUE** RECRUTEMENT EN POLE France Jeune SAISON SPORTIVE 2020 – 2021

SOMMAIRE

POURQUOI UN RECRUTEMENT NATIONAL ?

LES DISPOSITIFS NATIONAUX :

- PRESENTATION,
- FONCTIONNEMENT.

LES POLES FRANCE DE RATTACHEMENT :

- PRESENTATION,
- MISSIONS,
- MODALITES DE DEMANDE DE RATTACHEMENT.

PRINCIPAUX CRITERES POUR INTEGRER UN DISPOSITIF NATIONAL :

- CRITERES SPORTIFS,
- DOSSIER,
- ENTRETIEN D'ORIENTATION.

MODALITES D'ORGANISATION DU RECRUTEMENT NATIONAL :

- PHASE 1, 2, ET 3.

RECAPITULATIF CALENDRIER 2019-2020

ANNEXES :

- ACTE DE CANDIDATURE (inscription via l'Espace Licencié)
- FICHE MEDICALE
- LETTRE DE MOTIVATION / AVIS DE L'ENTRAINEUR(E)
- RENSEIGNEMENTS SPORTIFS (**Espace Licencié à compléter**)
- AVIS DU/DE LA PRESIDENT(E) DE CLUB

POURQUOI UN RECRUTEMENT NATIONAL ?

Depuis 2010, la Fédération a souhaité mettre en place un recrutement national pour l'accès à ses structures nationales d'entraînement. 2020 sera donc **la 11ème année**.

Et pour lancer la campagne 2024, ce recrutement national donnera accès en premier lieu à un dispositif national de série ; les sportif(ve)s retenu(e)s choisissant ensuite de se rattacher à une structure nationale d'entraînement (Pôle France Relève proche de leur lieu d'habitation et ou d'études).

Objectif : ALIMENTER ET RENOUVELER L'EQUIPE DE FRANCE DE DEMAIN

Cela contribue :

- Au renforcement de la stratégie fédérale en matière de préparation du haut niveau pour les épreuves internationales de référence (aux JO, Championnats d'Europe et du Monde Jeune et Senior).
- A l'évaluation de l'ensemble des sportif(ve)s à potentiel sur des qualités transversales à la pratique du haut niveau.
- A l'orientation possible sur de nouveaux supports en fonction des potentiels et opportunités.
- A renforcer l'accompagnement des sportif(ve)s issu(e)s des dispositifs de la fédération :
 - o Dispositif de « Repérage et de Détection de la FFVoile »,
 - o Dispositif Relève – moins de 19 ans,
 - o Clubs et Centres Régionaux/ Pôle espoir.

LES DISPOSITIFS NATIONAUX PAR SERIE

Présentation :

Pour une meilleure efficacité, la FFVoile souhaite faire évoluer son organisation pour l'alimentation de l'Equipe de France Olympique. D'un système basé sur un réseau de structures d'entraînement (les Pôles France), elle souhaite mettre au cœur du dispositif le fonctionnement et les stratégies des différentes séries avec leur force vive, les Entraîneurs (Entraîneurs Nationaux et Entraîneurs Relèves).

Fonctionnement :

Ce sont ces dispositifs de Série qui auront la charge de la préparation des sportif(ve)s. Ils seront pilotés par un coordonnateur (l'Entraîneur National) et un adjoint (le Référent U23) qui détermineront la stratégie la plus pertinente dans le cadre national du dispositif. Ils tiendront compte, dans leur préparation des sportives et sportifs de la série, des 3 périodes clés de la saison :

- Automne : entraînement foncier,
- Hiver : finalisation de préparation aux épreuves,
- Printemps / été : période de compétitions.

La permanence d'entraînement en structure évolue vers une préparation plus efficace et ciblée sous forme de blocs d'entraînement (3 à 5 jours, ou jusqu'à 20 jours).

Ces séquences seront programmées aussi bien sur un des Pôles, sur l'ENVSF, ou sur un site extérieur, plus adapté au niveau climatique, ou également pour se rapprocher d'une dynamique étrangère.

En vue de la préparation aux Jeux Olympiques de Paris 2024, une majorité de stages est préconisée sur le site de Marseille.

Ce fonctionnement à l'initiative des séries doit conduire à plus de performance et d'efficacité, dans un contexte contraint.

LES PÔLES FRANCE RELEVE

Présentation :

Les Pôles France sont positionnés en tant que plateformes d'accompagnement de l'ensemble des sportives et sportifs, des Equipes de France Sénior, Equipes de France Jeune et Relève pour le soutien de leur projet individuel.

Ils sont au nombre de 5, implantés sur les façades maritimes à : Brest, La Baule, La Rochelle, La Grande Motte et Marseille.

Missions :

Ainsi ils offrent aux sportives et sportifs les services des cellules d'accompagnement de la performance :

- Cellule du suivi et aménagement des études, social, et professionnel,
- Cellule Médicale : médecin, kiné, SMR,
- Cellule Préparation Physique : préparateurs physiques, programmes individuels, séances collectives,
- Cellule Mentale : préparation mentale, séances individuelles, par équipage, collectives,
- Cellule Apports Techniques : météo, règles de course, tactique/stratégie...

En dehors de séquences d'entraînement plus individuelles, ils offriront aux sportives et sportifs rattaché(e)s des entraînements d'appoint multi-séries, encadrés par les coordonnateurs de Pôle ou les entraîneurs présents.

La mutualisation de moyens et d'actions avec les Pôles Espoir attenant permettra également d'assurer une certaine permanence d'entraînement pour les sportives et sportifs non concerné(e)s par certaines actions du dispositif national de leur série.

Leurs moyens logistiques, financiers et humains sont mis au service de la progression des sportives et sportifs, ainsi qu'au fonctionnement des dispositifs de série.

Modalités de demande de rattachement :

Au mois de septembre, en même temps qu'ils devront s'inscrire sur les listes ministérielles des Sportifs de Haut Niveau, les sportives et sportifs devront se rattacher au Pôle France de leur convenance (choix géographique de résidence et d'études).

Cette inscription se fera en ligne, via l'espace licencié/SIS. Elle sera validée après s'être acquitté d'un montant de 230 €.

Pour des prestations complémentaires liées à la rémunération d'intervenants extérieurs, les structures pourront également demander une cotisation complémentaire.

PRINCIPAUX CRITERES POUR INTEGRER UN DISPOSITIF NATIONAL

CRITERES SPORTIFS :

Prise en compte de l'ensemble du parcours sportif du/de la candidat(e) (années de navigation, supports, expériences diverses...), de son activité en club/CER/Pôle espoir... et du test technique réalisé lors des journées d'évaluation.

Il/elle sera évalué(e) sur :

- Ses aptitudes physiques (résistance, puissance, agilité...),
- Ses capacités techniques (glisse, appuis, aisance dans les manœuvres, vitesse, précision, qualités des réglages...), habiletés et qualités à maîtriser son support voile,
- Son bilan biomécanique réalisé par un Kinésithérapeute.

CRITERES SUR DOSSIER :

1. Sportif(ve)s ayant candidaté via son espace licencié et renvoyé son dossier complet avant le **20 janvier 2020**,
2. Issu(e) de la filière sportive,
3. Licencié(e) en 2020,
4. Etre à jour de la Surveillance Médicale Réglementaire (SMR) pour les sportifs en liste du Ministère des Sports SHN ou Espoirs. Sportifs non listés, voir fiche «médicale».

CRITERES LORS DE L'ENTRETIEN D'ORIENTATION :

- 1 Motivation, engagement, envie pour construire un projet gagnant de Haut Niveau Olympique, choix d'un projet d'études compatible avec une pratique sportive de Haut Niveau (possibilité d'aménagement des études pour libérer le temps nécessaire à l'entraînement et la préparation).

La gestion du projet universitaire/professionnel destinée à assurer une formation de qualité doit permettre une progression optimum lors des échéances internationales jeunes et seniors :

- Capacité à gérer son temps (journée, semaine, semestre...) pour enchaîner les séances physiques, les navigations, le travail scolaire, les déplacements, la récupération...
 - Autonomie dans le projet (prise en charge de son projet, alternance de navigations encadrées et individuelles).
- 2 Bilan de son projet sportif, résultats et volume de navigation de la saison 2018 / 2019.
 - 3 Savoir construire un projet annuel, sur une olympiade, gérer un budget annuel, les investissements en lien avec ses partenaires (famille, club, collectivités, sponsors...) et les aides fédérales.
 - 4 Gestion de son parc matériel, identifier les besoins.

Phase 1 :

Ouverture de la candidature le 16 décembre 2019

- **Partie 1** : Télécharger la note accompagnatrice ainsi que votre dossier de candidature pour le renseigner via votre espace licencié et joindre les documents demandés **avant le 20 janvier 2020 dernier délai.**
- **Partie 2** : le dossier médical.
 - o 1/ **Pour les sportif(ve)s inscrit(e)s** sur les listes de Haut Niveau ou Espoirs en 2020 :
 - Etre à jour des examens de la « Surveillance Médicale Réglementaire – SMR ».
 - o 2/ **Pour les sportif(ve)s non-inscrit(e)s** sur les listes de Haut Niveau ou Espoirs en 2020, réaliser les examens complets de Surveillance Médicale Réglementaire – SMR pour le **30 septembre 2020**. Votre dossier médical complet doit **être retourné au médecin du Pôle de rattachement (coordonnées sur la dernière page de la « note accompagnatrice »)**.

Phase 2 :

Journées d'évaluation en Pôle les 1er et 2 février 2020 : lieu choisi en fonction de la proximité des sportifs

Pôle France Relève	Brest	La Rochelle	Région Sud - Marseille	Pays de la Loire – La Baule	La Grande Motte
---------------------------	-------	-------------	------------------------	-----------------------------	-----------------

NB : un test de navigation sur support olympique ou similaire dans le PÔLE pourra être mis en place en fonction de votre non pré-détection en amont par le dispositif national.

Selon les effectifs et les conditions météorologiques, le/la coordonnateur(trice) du PÔLE peut reporter la session d'évaluation.

Lors de votre journée d'évaluation, vous réaliserez :

- o Des tests physiques (protocole national) si non déjà réalisés en pôle espoir,
- o Un entretien d'orientation sur le projet.

Phase 3 :

Les dossiers de candidature, complétés des évaluations en Pôle, sont étudiés par la commission nationale de recrutement sous couvert du Directeur Technique National. Elle permet une harmonisation du recrutement et une orientation des candidat(e)s en fonction de leur projet de haut niveau et de formation.

Récapitulatif Calendrier 2019/2020

Du 1^{er} septembre
2019 à fin février
2020 :

Phase d'observation des opérateurs de la détection FFVoile

Avant le 20 janvier
2020 :

Renseigner votre « acte de candidature » via votre espace licencié, (Phase 1) en transmettant les éléments suivants avant **le 20 JANVIER 2020 au plus tard :**

- La fiche « Médicale » pour les sportif(ve)s non inscrit(e)s sur les listes SHN et Espoirs,
- La fiche « Lettre de motivation » et « Avis de l'Entraîneur(e) »,
- La fiche « Avis du/de la Président(e) de club ».

Les 1^{er} et 2 février
2020 :

Journées nationales d'évaluation dans le Pôle le plus proche de votre domicile.

11 mars 2020 :

Publication de la sélection finale dans le Dispositif National.

Début
septembre 2020 :

Date limite d'inscription sur les Listes de Haut Niveau et Espoir (inscription en ligne à partir de son espace licencié)

Pour les sportif(ve)s retenu(e)s dans le Dispositif National, avoir réalisé les examens médicaux dans le cadre du « Suivi Médical Réglementaire » (examens 1 à 5).

Au même moment inscription en ligne au Dispositif National du Haut Niveau, sur le site de la FFVoile, en indiquant son Pôle de rattachement et en s'acquittant des droits d'inscription.

NB : Il vous appartient de vous adresser au responsable des Pôles pour obtenir des renseignements complémentaires et les modalités de fonctionnement spécifiques à chaque structure, en particulier pour ce qui concerne la formation universitaire (voir fiche contacts jointe).

Fiche « CONTACTS »

Vous trouverez les coordonnées et tous les renseignements complémentaires des Pôles sur Internet et sur le site de la FFVoile : www.ffvoile.fr (rubrique Haut Niveau)

FFVoile :

Département Haut Niveau – Plan Performance Fédéral

17 rue Henri Boquillon

75015 PARIS

Tél : 01 40 60 37 09

Contacts : Anne-Françoise PAYA (Assistante DT), Loïc BILLON (Responsable Dispositif Relève)

Thierry FRANCOIS (Coordonnateur des Pôles)

Courriel : annefrancoise.paya@ffvoile.fr, loic.billon@ffvoile.fr, thierry.francois@ffvoile.fr

Pôle France Brest : 45 rue des Orques - 29200 BREST

Tel : 02 98 02 80 43 - Fax : 02 98 02 83 40

Courriel : pole.france.brest@ffvoile.fr

Coordonnateur : Mathieu DEPLANQUE

Mobile : 06 23 32 99 85

Courriel : mathieu.deplanque@ffvoile.fr

Médecin du pôle : Docteur Anne-Lise INIZAN

Courriel : anne-lise.inizan@brest-metropole.fr

Tél : 06 87 34 55 94

Pôle France La Baule : 12 avenue de Tréméac - 44500 La Baule

Tél : 06 07 05 59 25

Coordonnateur : Fabrice JAUNET

Courriel : fabrice.jaunet@voilepaysdelaloire.com

Médecin du pôle : Docteur Pierre-Yves GUILLEMOT

Courriel : pyguillemot@wanadoo.fr

Tél : 06 70 24 63 83

Pôle France La Rochelle : Avenue de la Capitainerie - 17000 La Rochelle

Coordonnatrice : Solenne BRAIN

Courriel : solenne.brain@ffvoile.fr

Mobile : 06 32 36 79 04

Médecin du pôle : Docteur Fanny MEVELLEC

Courriel : fanny.mevellec@ffvoile.fr

Tél : 06 68 03 19 72

Pôle France Voile Marseille : 6 Promenade Georges Pompidou - 13008 Marseille

Courriel : polemarseille@wanadoo.fr

Tél : 09 60 05 73 46

Coordonnateur : Patrice GUADAGNIN

Mobile : 06 85 37 80 45

Courriel : patrice.guadagnin@ffvoile.fr

Médecin du pôle : Docteur William VANBIERVLIET

Courriel : willvbv@gmail.com

Tél : 06 86 58 99 18

Pôle France La Grande Motte : Esplanade Jean Baumel – 34280 La Grande Motte

Coordonnateur : Guillaume RÖTTEE

Courriel : cemed@orange.fr

Tél : 06 60 62 60 71

Médecin du pôle : Dr Marc JULIA

Courriel : m-julia@chu-montpellier.fr

Tél : 04 67 33 05 65